

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MOUVEMENT SOCIAL DU MARDI 7 FÉVRIER 2023

Mardi 7 février 2023

Le taux de participation au mouvement social dans l'académie de Reims est de 9,43 %, dont :

- Enseignants du 1^{er} degré : 9,98 %
- Enseignants du 2^d degré : 10,39 %

Voici la répartition par département :

- Ardennes :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 13,22 %
 - Enseignants du 2^d degré : 11,91 %
- Aube :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 8,89 %
 - Enseignants du 2^d degré : 11,08 %
- Marne :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 9,67 %
 - Enseignants du 2^d degré : 10,05 %
- Haute-Marne :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 7,68 %
 - Enseignants du 2^d degré : 7,00 %

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse communique les taux de grévistes dans le cadre du mouvement social de ce jour pour les académies métropolitaines. Pour comparaison, vous trouverez entre parenthèses les taux de grévistes du mouvement du 31 janvier 2023.

moyenne générale pondérée	12,87 % (23,52 %)
moyenne enseignants pondérée	14,17 % (25,92 %)
moyenne pondérée enseignants 1 ^{er} degré	14,60 % (26,65 %)
moyenne pondérée enseignants 2 ^d degré	13,75 % (25,22 %)

La participation dans les collèges est estimée à 16,65 % (29,69 %), dans les lycées d'enseignement général et technologique à 11,42 % (21,87 %) et dans les lycées professionnels à 8,71 % (16,4 %).

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – Cabinet du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65

Mél : relation-presse@ac-reims.fr

La participation dans les collèges est estimée à 29,69 % (41,17 %), dans les lycées d'enseignement général et technologique à 21,87 % (30,04 %) et dans les lycées professionnels à 16,4 % (20,99 %).